



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000224

Séance du vendredi 6 avril 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 2.7), Martine ROPERS, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 8.3), Danièle TETU, Corinne TISSIER **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET (représenté par Auguste KOELLER) **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Busy :** Philippe SIMONIN **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champoux :** Norbert DUPREY (représenté par Bernadette PERRIN) **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU **Larnod :** Martine BERGIER **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Miserey Salines :** Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne WYSOCKI)

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI **Besançon :** Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucile LAMY, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Jean ROSSELOT, Nicole WEINMAN **Boussières :** Michel POULET **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Chalezeule :** Josseline SEITZ **Champagny :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Gennes :** Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Mamirolle :** Dominique MAILLOT **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** Daniel ROLET **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thise :** Claude BULLY **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : F. BRANGET, A. GHEZALI, L. LABORIE, L. LAMY, F. PRESSE (à partir du rapport 3.1), J. ROSSELOT, J. SCHIRRER (à partir du rapport 13.1), J. SEITZ, A. CUCHE, G. JANNIN, D. PARIS, M. FELT, J.-M. CAYUELA, J.-M. BOUSSET

Mandataires : A. BAVEREL, B. FALCINELLA, Y. GUYEN, D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du rapport 3.1), P. BONNET, Y. TARDIEU (à partir du rapport 13.1), G. BAULIEU, B. BECOULET, J.-P. DILLSCHNEIDER, C. PREIONI, D. JOLY, G. VALLET, A. DEPIERRE

Objet : Prestations d'étude complémentaire RFF

Prestations d'étude complémentaire RFF

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007 Imputation : 2031.815	Solde avant opération : 54 651,22 € TTC
	Montant de l'opération : 54 651,22 € TTC
	Solde après cette opération : 0 € TTC

Résumé :

Suite aux conclusions de l'étude « Service Ferroviaire Nord », le Grand Besançon a demandé à RFF de chiffrer le coût de la création potentielle de l'évitement d'Ecole-Valentin. Il est également proposé d'y intégrer le coût des quais et équipements de l'évitement de Miserey-Salines et de l'arrêt Portes de Vesoul, sur la base des conclusions de l'étude menée par EGIS-Rail et TracetebeL. La prestation complémentaire, demandée à RFF, devra avoir comme conclusions à la fois le chiffrage de travaux réalisés conjointement à ceux prévus dans le cadre de la LGV et le chiffrage des mêmes travaux sous exploitation.

Cette prestation a été estimée à 45 695 € HT, soit 54 651,22 € TTC.

Une demande d'avenant au marché d'études de maîtrise d'œuvre confié au bureau d'études INEXIA par RFF, lancé dans le cadre de la LGV, a donc été formulée à RFF afin que la conception de cet évitement soit intégrée aux études en cours. L'intégration de cette étude complémentaire doit être formalisée par une convention de financement de l'étude entre RFF et le Grand Besançon, faisant l'objet du présent rapport. Le financement de cette étude complémentaire est intégralement à la charge du Grand Besançon.

Préambule

Les résultats de l'étude sur le service ferroviaire nord, réalisée par EGIS-Rail et Tractebel pour le compte du Grand Besançon, ont été présentés en Comité de Pilotage le 28 février 2007. Les principales conclusions sont les suivantes :

- **trois haltes potentielles, opportunes et réalisables**, localisées à Porte de Vesoul, Ecole-Valentin et Miserey-Salines,
- **deux niveaux de service imaginables** : a minima, 1 train par heure de pointe et 1 train toutes les deux heures en heure creuse ; a maxima, 2 trains par heure de pointe et 1 train par heure creuse,
- une **mutualisation " navette TGV - Ter - périurbain "** est envisagée afin d'éviter de surcharger l'infrastructure,
- pour supporter le trafic supplémentaire envisagé au-delà de 2012, pour supporter celui lié à une offre périurbaine la plus ambitieuse, et du fait d'arrêt en stations, **un évitement supplémentaire est nécessaire**, à positionner préférentiellement à Ecole-Valentin.

Afin de chiffrer principalement le coût de l'évitement d'Ecole-Valentin, une demande d'avenant au marché d'études de maîtrise d'œuvre, en cours, a été formulée à RFF, l'objectif étant d'intégrer la conception de cet évitement aux études. Afin de financer cette prestation complémentaire, une convention d'étude entre RFF et le Grand Besançon doit être réalisée.

I. L'objet de la prestation

De manière à alimenter la réflexion "Service Ferroviaire Nord", le Grand Besançon souhaite que RFF présente un dossier d'orientation décisionnelle comportant une estimation, hors et sous exploitation, du montant des équipements, travaux et études supplémentaires qu'un service ferroviaire périurbain nord implique.

II. Le périmètre d'étude

L'étude portera sur chacune des haltes retenues et intégrera le chiffrage des quais et équipements, sur la base des conclusions de l'étude menée par EGIS-Rail et Tracetebel.

III. Le contenu de la prestation

L'étude complémentaire menée par RFF permettra de définir les coûts engendrés sur l'infrastructure par la mise en œuvre d'un service ferroviaire nord, selon les trois scénarios suivants :

- mise en œuvre des équipements définis comme nécessaires par l'étude d'exploitation de Tractebel pour la mise en place du service ferroviaire nord : travaux hors exploitation,
- mise en œuvre de mesures conservatoires permettant de réaliser ultérieurement l'équipement de la ligne pour la mise en place du service ferroviaire nord : une partie des travaux sous exploitation,
- analyse des modifications à effectuer pour la mise en place du service ferroviaire nord si aucune mesure conservatoire n'est prise : totalité des travaux sous exploitation.

La réalisation de cette étude nécessitera de reprendre et compléter certaines études d'avant-projet en prenant en compte les différents scénarios.

L'étude traitera des aspects :

- signalisation,
- télécommunication hors équipements des haltes (sûreté, sonorisation, vidéo...),
- tracé,
- caténaire et traction électrique,
- voie.

En revanche l'étude n'inclura pas les aspects terrassement, topographie complémentaire, sondages de plateformes, aménagement sur les quais et accès.

Les éléments produits serviront de base aux études de la phase projet, si la décision est prise de réaliser les équipements ou de prendre les mesures conservatoires nécessaires à la réalisation de la desserte ferroviaire nord.

IV. Les livrables

RFF, via le bureau d'études INEXIA, produira :

- un programme de signalisation de niveau avant projet prenant en compte les contraintes liées à la création d'un évitement à Ecole-Valentin et de trois haltes,
- une étude "télécommunication",
- une étude "tracé",
- un schéma d'alimentation et de sectionnement,
- un schéma d'armement.

Sur la base de ces éléments, INEXIA produira un dossier d'orientation décisionnelle qui donnera un coût prévisionnel provisoire pour chacun des scénarios précités.

V. Les données d'entrée

Les données d'entrée nécessaires à la réalisation de cette prestation sont :

- l'expression des besoins concernant le service ferroviaire nord,
- le dossier avant projet définitif de la ligne de Devecey.

VI. Le planning

La prestation sera réalisée pendant 6 mois, du mois d'avril à septembre 2007 :

- avril - mai 2007 : échanges avec les différents acteurs et détermination des solutions techniques,
- mai - juin- juillet 2007 : établissement des éléments d'études,
- juillet - août – septembre 2007 : établissement du dossier d'orientation décisionnelle.

VII. La décomposition des coûts de la prestation

Détail - missions	Montant de la mission en € HT
Partie signalisation	16 345
Partie télécommunication	3 075
Partie tracé	4 920
Partie caténaïres - traction électrique	3 690
Partie voie	3 690
Synthèse et présentation	8 612
Pilotage	4 033
Frais MOA RFF	1 330
MONTANT DE LA PRESTATION	45 695 € HT

L'ensemble des coûts de la prestation complémentaire est à la charge du Grand Besançon.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur les modalités techniques et financières de la convention de financement d'une étude pour la réalisation d'un évitement ferroviaire à Ecole-Valentin,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention.**



D.G.T.C.J.
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité. **RECU 19 AVR 2007**

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0